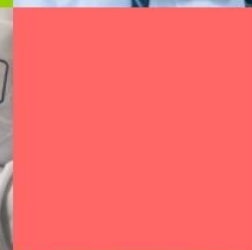


infoma



ANNEXES

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2022

Institut national de
formation des
personnels du ministère
de l'agriculture




**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



1. BILAN CONSOLIDÉ DE LA PROMOTION 2021-22 PAR SPÉCIALITÉ (1^{ER} ET 2^{EME} GRADES)

Le tableau ci-dessous, résume, pour rappel, le détail des effectifs formés en 2021/22, par spécialité et type de recrutement. **L'année 2020 est la deuxième année de mise en œuvre du cursus réformé pour les technicien.ne.s 1er grade.**

Nombre de stagiaires ou élèves en formation à l'Infoma en 2021-2022 (au 10/02/2023)								
	VA	commentaires	TEA	commentaires	FTR	commentaires	TOTAL	Durée formation en présentiel
T1 (recrutements 2021 – report sur promo 20/21 + parcours décalés + autres)	93	Recrutement 2021 : 85 ext. + 6 int. + 1 ext. en parcours décalé 20-21 + 1 RQTH (sourde / muet) Dont 1 ext en parcours décalé sur 22-23 (LC épuisée) S1 = 38 S2 = 55 (dont 15 SIVEP ext)	33	Recrutement 2021 : 20 ext + 10 int. + 1 ext. en parcours décalé 20-21 + 2 RQTH en parcours décalé (LC épuisée)	0		126	4 mois
T2-exT1	14	Recrutement 2021 : 8 ext. + 6 int. (restant LC : 2 ext.)	17	Recrutement 2021 : 6 ext. + 11 int. (LC épuisée)	2	Recrutement 2021 : 2 int. (dont 1 en attente confirmation) (restant LC : 1 ext. + 1 int.)	33	6 semaines discontinues
T2 cursus normal (recrutements 2021 + autres)	5	Recrutement 2021 : 2 ext. + 3 AL (autres lycées polytechniques) (restant LC : 2 ext.)	4	Recrutement 2021 : 2 ext. + 2 int. (LC épuisée)	2	Recrutement 2021 : 2 ext. (restant LC : 1 ext.)	11	8 mois
TOTAL T2	19		21		4		44	
TOTAL par spécialité	112		54		4		170	

Les nouveaux parcours des T1 et T2 des trois spécialités ont démarré selon le planning et les programmes préétablis, avec :

- > La rentrée des stagiaires T2, le 13 septembre 2021,
- > La rentrée des stagiaires T1 de la session 1 (TEA et 1^{ère} session des T1VA, pas de recrutement FTR), le 4 octobre 2021
- > La rentrée en décalé T1 VA de la 2^{ème} session, le 14 février 2022.

Après la première partie transversale, commune au 2^{ème} grade, sur du droit général et les bases de la rédaction administrative ainsi que la semaine de regroupement de tous les T2 sur le module « environnement institutionnel des techniciens », **les T1 de la session 1 ont pu réaliser leurs 4 mois de présentiel (80 jours) d'octobre 2021 à février 2022 et ceux de la session 2, de février à juin 2022**, sur le tronc commun mutualisé, par spécialité, entre les T1 et les T2, ainsi que l'approfondissement et/ou la préparation à la prise de poste d'une semaine, spécifiques à chaque profil, en fin de parcours, en complément des cursus particuliers spécifiques mis en œuvre :

- > Pour les stagiaires T1 VA de la session 2 affectés sur des postes d'inspection en frontières Brexit (déjà décrit dans la partie 1 FORMIN du rapport) ;
- > Et pour les stagiaires de profil « SRAL ou SIVEP (hors Brexit) », commun aux VA / TEA (voir chapitre 2 – spécialité TEA).

La trame pré-établie de cette préparation à la prise de poste a été adaptée, par spécialité, en fonction des profils, besoins exprimés et expériences des stagiaires, du nombre de stagiaires concernés par une même demande et des thématiques déjà abordées dans le tronc commun.

A noter toutefois que la partie « pratique » de cette semaine, a également été impactée pour les stagiaires T1 VA de la 1^{ère} session, de profils abattoir ou mixte SSA / abattoir de volailles ou SPA, par le contexte sanitaire, car la majorité des établissements habituellement visités, n'ont pas été accessibles.

1.1. Points spécifiques 1^{er} grade

Même si les stagiaires T1 ont pu réaliser globalement le volet « théorique » de leur formation à l'Infoma, la partie « application pratique » a légèrement été tronquée, notamment pour les VA et les TEA, que ce soit à l'Infoma, ou pour certains stagiaires, lors de la mise en œuvre de leur tutorat, en structure, notamment en abattoir, pour la spécialité VA et ou à l'ASP, pour la spécialité TEA, du fait du contexte sanitaire encore compliqué, dans des structures aux effectifs déjà tendus.

Ainsi le volet « découverte des autres missions du service et des autres services de la structure », « découverte des missions des autres structures partenaires" ou « échanges de pratiques sur d'autres abattoirs » a été fortement réduit, car difficile à mettre en œuvre. Cela a été dommage, car ces journées de découverte, prévues pour illustrer ou approfondir les notions théoriques abordées en cours, sont toujours très appréciées par les stagiaires et commençaient à se généraliser. Cela permet aussi de rencontrer et de créer des liens avec les agents des autres services avec lesquels le stagiaire sera amené à travailler dans son futur poste. C'est également l'occasion d'aborder les chantiers en cours dans les services permettant ainsi une meilleure immersion du stagiaire.

1.2. Points spécifiques 2^{ème} grade

Le cursus de formation 2021/22 n'a pas beaucoup évolué par rapport aux années précédentes et a comporté 8 mois de formation à l'institut (soit 148 jours), suivis de 4 mois de stage de pré-affectation, organisés de la manière suivante :

- > 3 semaines de formation portant sur les thématiques transversales communes aux trois spécialités (hors communication), mutualisées pour les spécialités VA, TEA et pour la 1ere fois, avec les FTR, sur la totalité des 3 semaines
- > 27 semaines de formation spécialisée, dont une semaine de stage de découverte (abattoir en priorité, pour la spécialité VA, élevage ou services déconcentrés pour les TEA ou semaine dite « d'acculturation », avant la prise de poste, pour les FTR)
- > 17 semaines de stage de pré-affectation ;
- > un moment de restitution des mémoires techniques, en fin de cursus (septembre 2022) ;
- > 5 semaines de congés.

Concernant la gestion des affectations, les critères validés lors du conseil d'administration d'octobre 2015 ont permis la prise en compte des différents cas de situation familiale, même si la répartition a été délicate, cette année, mais a pu, au final, être réalisée à l'amiable.

Lors de leur stage de pré-affectation, les stagiaires ont rédigé un « mémoire technique » répondant aux objectifs d'approfondissement d'un sujet et de prise de recul par rapport à la prise de poste, soumis à évaluation. Celle-ci porte sur le rendu écrit et la présentation orale du stagiaire de son mémoire devant un jury constitué d'experts techniques et d'un représentant de l'Infoma.

Cette dernière évaluation est complétée par l'avis global rendu par la structure d'accueil, à la fin de la période du stage de pré-affectation, sur la qualité du travail rendu (dont prise en main des missions attendues), l'insertion et le comportement du stagiaire durant toute sa période de stage et émet, au final une proposition au regard de sa titularisation. Occasion d'échanges riches.

Cette année, afin d'optimiser le suivi des stagiaires, durant leur période d'acclimatation sur leur poste et de détecter de manière plus précoce, des situations qui pourraient conduire le stagiaire vers une prolongation de stage, les modalités d'évaluation ont été revues, avec création d'une étape intermédiaire d'évaluation globale du stagiaire, par sa hiérarchie, avec :

- > création d'une « fiche d'évaluation globale de la hiérarchie intermédiaire », pour les T1, avec signature du stagiaire, complétant le bilan à mi-parcours du tutorat en cours ;
- > optimisation et mise en cohérence des « fiches d'évaluation globale de la hiérarchie définitive », pour les T1 et T2.

2. BILAN COMMUN POUR LA PROMOTION 2021-22

Le parcours de formation mis en œuvre a dans l'ensemble satisfait les structures d'accueil et les stagiaires (avec un bémol pour les T1 TEA et les T1 VA de la session 2, profil « inspecteurs en abattoirs déjà expérimentés »), qui ont souligné la qualité globale de la formation et des intervenants.

Ils ont trouvé la formation adaptée à leurs besoins, même s'ils l'ont jugée particulièrement dense, en particulier sur la partie du tronc commun mutualisée avec les T1, pour les T2, et un peu trop scolaire. **Ils souhaiteraient un ajustement de la formation aux attendus de leur poste (T1 TEA, T1 VA profil abattoir de la session 2) ou de l'expérience déjà acquise (inspecteur abattoir de la session 2 des T1 VA et T1 TEA),** avec une formation plus courte et plus centrée, ou alternant plus d'échanges de pratiques ou travail de groupe ou en mode projet. A contrario, la formation a été jugée trop courte sur les thématiques concernant leur poste, pour certains vrais externes, stagiaires à profil particuliers en VA (dont inspecteur en frontières de la session 2 ou profils autres qu'abattoir de boucherie).

La prise en compte de l'hétérogénéité de niveaux entre stagiaires constitue une difficulté remontée par les formateurs et par les stagiaires. La distribution systématique des fiches synthétisant la typologie des stagiaires aux intervenants, sous réserve qu'ils aient le temps de les lire avant leur intervention, pourrait constituer un axe d'amélioration, sachant qu'il leur est déjà demandé d'avoir une approche permettant d'aborder à la fois les fondamentaux de base et de répondre aux besoins d'échanges de pratiques des plus expérimentés. Des exercices différenciés selon les groupes sont d'autres exemples mis en place, en cours de test, notamment en bureautique en TEA (à étudier en VA), ou à l'occasion des 1er travaux pratiques sur « l'inspection produit », dans le module abattoir, en VA, pour essayer de répondre à ces attentes.

A noter aussi que le dispositif a été jugé parfois « inutile » par quelques agents ayant déjà une bonne expérience et pour lesquels la position de « stagiaire » a peut-être été mal comprise ou mal acceptée par certains stagiaires, voire certains collègues ou leur hiérarchie ; certains d'entre eux affichent même ne pas avoir été intéressés par les autres domaines ne concernant pas directement leur poste. D'autres stagiaires ont par contre rapporté que des éléments de la formation, jugés complexes en première intention lors de leur formation en présentiel, ont pris tout leur sens lors de leur retour en structure.

Certains stagiaires, en TEA et T1 VA notamment, trouvent les cours trop détaillés et précis et ressentent une forte pression avant les évaluations, même s'ils les réussissent plutôt bien.

En TEA et en T2 VA, une entraide particulière s'est mise en place dans cette promotion, avec des révisions en groupe, le soir après les cours ou des échanges de fiches de révision entre stagiaires.

Malgré le nombre de stagiaires présents sur site assez nombreux, les parties métiers des cursus pédagogiques ont laissé une large place aux activités pratiques, toujours plébiscitées par les stagiaires, avec au final, une partie dédiée aux travaux pratiques, études de cas, sorties terrain ou travail autonome, toujours importante et quasi majoritaire pour les spécialités VA et FTR.

Les cours en visio-conférence, jugés moins interactifs, ont pu démotiver certains malgré l'utilisation raisonnée de cette alternative sur cette promotion. La visio ne permet pas aussi facilement les échanges et interactions qu'en présentiel, tous les stagiaires ne pouvant/voulant pas allumer leur caméra, même si les formateurs font de leur mieux pour utiliser les outils proposés par le système (classes scindées, tableau blanc, quizz en ligne...). **A noter, en sus, la formation d'un certain nombre d'intervenants, sur la « conception et animation de classe virtuelle », sur la base des modules de formation proposés par FORMCO, dès décembre 2020** (e-formation ou formations à distance, sur 3 demi-journées).

De manière générale, certaines structures et/ou stagiaires ont exprimé le besoin d'être plus outillés et/ou de renforcer les échanges de pratiques / expériences :

- > En communication, pour permettre aux stagiaires de mieux se positionner en tant que représentant de l'État en situation de contrôles ou en situation de gestion/prévention de conflits;
- > En rédaction administrative, pour les T1 (dont rédaction de notes, de rapports ou de courriels en complément des documents déjà mis en libre disposition, en ligne) ;
- > Sur les outils bureautiques (notamment en TEA ou spécifique tableur, en T2 VA) ou spécifiques métier (RESYTAL, SIGAL, en T1 VA).

Suite à une demande récurrente de certains stagiaires, dont ceux de la promotion concernée, et de certaines directions de l'ASP les années précédentes, une intervention commune a été mise en place, en fin de parcours des T2, sur les méthodes d'approche des carnivores domestiques, pour prévenir les morsures, lors des contrôles ; fort appréciée des stagiaires.

A noter également quelques retours spécifiques par les services et les stagiaires concernés par le cursus T1 :

- > **Même si elle reste controversée par quelques stagiaires ou tuteurs** (notamment en VA) qui préféreraient revenir à un système renforcé de formation en alternance, **la réforme des cursus avec 4 mois de présentiel continu à l'Infoma a permis de résoudre la demande récurrente des structures, d'augmenter et de regrouper le temps en présentiel,** facilitant dans une moindre mesure, cette année, l'organisation des services ;
- > **Les métiers ou procédures très spécifiques** et concernant 1 ou 2 stagiaires, peu abordés en formation en présentiel (INAO, FranceAgriMer, profils SPA et SIVEP hors Brexit en VA, etc.) **ont obligé les structures à mettre en place, dans ce cas, pour les stagiaires non expérimentés, un parcours d'accompagnement plus lourd que pour la moyenne des stagiaires ;**
- > **Des difficultés récurrentes croissantes, pour certains stagiaires, structures et/ou tuteurs (notamment en abattoir et à l'ASP) pour mettre en œuvre le niveau de tutorat attendu** (par manque de disponibilités, calage de calendriers communs entre stagiaires et tuteurs ou mobilisation de tuteurs expérimentés, en particulier en VA, en abattoir), exacerbées par la situation complexe sanitaire de l'année ou les situations précaires en termes d'effectifs, de certains abattoirs. 37% des tuteurs en VA (en hausse) et 1/4 des tuteurs en TEA (identique par rapport à la promotion précédente) estiment avoir manqué de temps à consacrer au stagiaire;
- > **Les tuteurs, quant à eux, se sont encore bien investis dans leur mission, d'après le ressenti des stagiaires.** Tout comme les coordinateurs hiérarchiques, ils ont beaucoup apprécié la mise en place d'une réunion d'information destinée aux coordinateurs hiérarchiques et aux tuteurs, en visio-conférence. **Ils souhaiteraient qu'elle soit cependant positionnée avant l'arrivée des stagiaires en structure afin d'avoir connaissance en amont du contenu de la formation,** des principales échéances et des modalités de remplissage des différents documents, et

souhaiteraient disposer en amont, du programme des cours dispensés en présentiel à l'Infoma. Plusieurs d'entre eux regrettent que l'information et les documents communiqués par l'Infoma ne leur soient pas transmis par leur hiérarchie.



Certains tuteurs souhaiteraient que plus d'informations leur parviennent de la part de l'Infoma, notamment en direct. **Une amélioration sur ce point sera apportée pour la prochaine promotion par la mise en place d'un espace spécifique dédiée aux coordinateurs et tuteurs sur la plateforme SOPHIA de l'Infoma.**

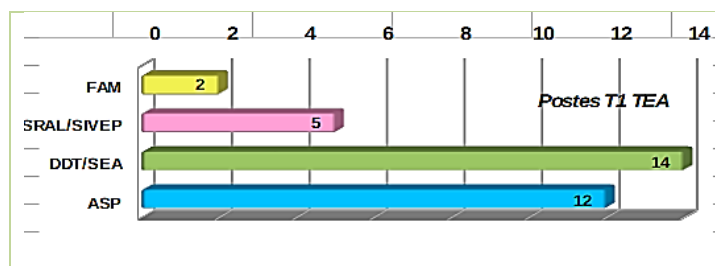
Ils trouveront ainsi toutes les réponses à leurs questions sur cet espace: le calendrier, l'organisation et le contenu de la formation, les documents de tutorat et un forum de discussion entre tuteurs.

Près de 50 à 60% d'entre eux estiment que la formation tutorée a bénéficié à l'ensemble du service tout comme à eux-mêmes, par définition expérimentés dans le domaine, mais ils apprécient d'avoir pu confronter leurs pratiques. Ils sont toujours prêts à plus de 86% en VA et 75 % en TEA, à renouveler cette expérience.

2.1. Spécialité « Techniques et Économie Agricoles »

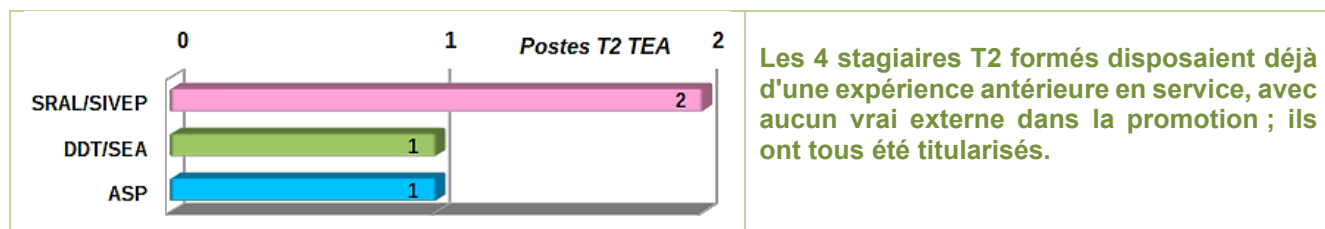
► Organisation générale du parcours et des formations en présentiel

L'effectif des T1 est stable, avec 33 stagiaires qui ont suivi la formation (dont 3 stagiaires en parcours décalé, soit 1 externe suite à un congé maternité et 2 stagiaires recrutés par voie MDPH).



Après les 12 mois de formation, 31 stagiaires ont été titularisés sur leur affectation prévue et 2 stagiaires sont en prolongation pour une durée de 6 mois.

En revanche, l'effectif total des stagiaires de 2^{ème} grade de cette neuvième promotion 2021-22 montre une forte baisse par rapport aux années précédentes, avec 21 stagiaires au lieu de 38 en 2020-21, dont 17 T2exT1 et seulement 4 « T2 classiques » (contre 20 l'année précédente).



Lors de la réforme en 2019, le tronc commun T1 et T2 a été construit autour des 4 grandes thématiques suivantes, pour la spécialité TEA :

- > « Environnement institutionnel du TSMA » et « compétences transversales métier » (thématiques communes avec les spécialités VA et FTR),
- > « L'exploitation agricole et son environnement »,
- > « Economie générale et agricole »
- > « Protection et santé des végétaux ».

Le tableau ci-dessous détaille, par thématique (transversale et spécifiques métier), le nombre de jours prévus pour la promotion 2021-22, pour un total de **80 jours pour les T1** et de **148 jours pour les T2** (hors stage de découverte) :

Formation commune aux 3 spécialités :

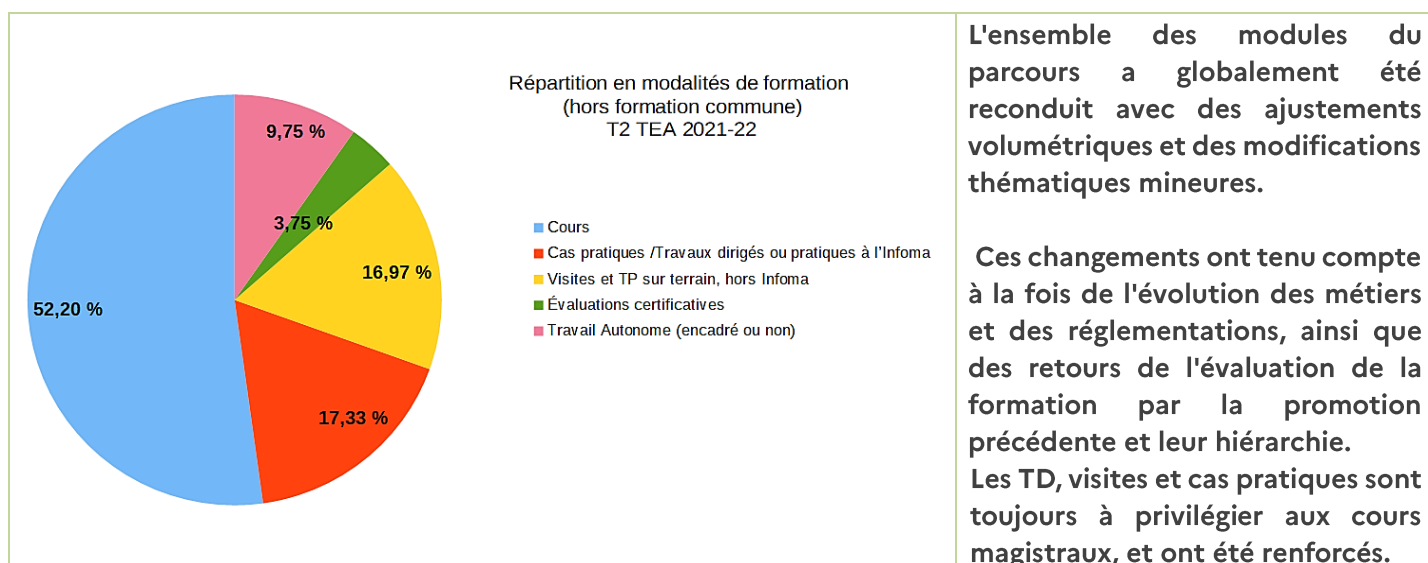
Modules de formation	Durée (en jours) (*)	
	T1	T2
ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DU TSMA ET TRANSVERSAL MÉTIER		
Accueil et présentation de l'environnement institutionnel du TSMA	4	4,5
Bases de rédaction administrative	-	3
Communication orale	3	6,5
Droit général (constitutionnel, communautaire, administratif, pénal)	0,5	5,5
Santé et sécurité au travail	1	1,5
TOTAL FORMATION COMMUNE	8,5	21
Communication orale spécifique et management	1	2

Formation spécialisée « techniques économie agricoles » en centre :

Modules de formation	Durée (en jours) (*)	
	T1	T2
COMPETENCES TRANSVERSALE METIER		
Procédures en droit pénal et administratif	2,5	6
Systèmes d'information géographiques	0,5	5
Perfectionnement informatique	-	4
Rapport de stage en structure ou exploitation agricole	-	1
L'EXPLOITATION AGRICOLE ET SON ENVIRONNEMENT		
Zootechne, approche et contention	5	5
Phytotechnie et agronomie	12,5	12,5
Connaissance et diagnostic des filières	2,5	11
Agriculture durable et environnement	6,5	15,5
Gestion des territoires ruraux	-	11
Diagnostic de l'exploitation agricole	-	5
Agro-équipements	-	2,5
ECONOMIE GENERALE ET AGRICOLE		

Economie agricole : statut des exploitations	6	6
Economie agricole : gestion des aides	13,5	13,5
Economie générale : micro-économie	8	8
Economie générale : macro-économie	-	9,5
SANTE ET PROTECTION DES VEGETAUX ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE		
Protection des végétaux et alimentation	8.5	8.5
PREPARATION A L'ADAPTATION AU POSTE		
Préparation à la prise de poste	5	1
TOTAL FORMATION SPECIALISEE	70,5	125
(*) Evaluations comprises	TOTAL GENERAL	80
		148

► Points spécifiques formation commune 1^{er} et 2^{ème} grade



Le module relatif à la gestion des aides, qui, avec le module SRAL, constitue le cœur de métier de la spécialité, a fait l'objet de quelques adaptations. En l'absence de base de formation sur le logiciel métier « ISIS », les TD par groupes, avec des mises en situation d'instruction de dossiers ont été légèrement renforcés (aides découplées, ISIS). Par contre, les stagiaires ont pu manipuler les autres logiciels métiers, comme OSIRIS ou le logiciel de télé-déclaration.

Le volet relatif aux aides "surfaciques" (mesures agro-environnementales, aides au bio, aux zones agricoles défavorisées, etc.) du fonds de développement rural Feader reste à l'Etat à partir de 2023, tandis que les Régions assureront la gestion intégrale des aides dites "non surfaciques" : forêt, investissements, installation, programme Leader. Le temps d'intervention sur ce dernier type d'aides a ainsi été revu à la baisse sans pour autant supprimer les interventions, puisque les agents en ASP continueront d'assurer le paiement des dossiers en cours.

Une intervention sur le Plan de Performance PAC (PPP) visant à préciser le rôle des différents intervenants (MASA / ASP / DR-ASP / DDT / DAAF) et à acquérir une culture commune de la chaîne d'instruction et de paiement des aides SIGC de la PAC a été mise en place, avec un binôme d'intervenants ASP / DDT.

La gestion de crise étant désormais monnaie courante en DDT, une synthèse des différents dispositifs d'aides et des différents acteurs a aussi été présentée aux stagiaires, en plus de la présentation de la gestion des calamités agricoles.

Le module protection des végétaux a été peu remanié. La présentation complémentaire concernant la reconnaissance des grandes cultures et leurs problématiques parasitaires (1j) a été déplacée dans le module « phytotechnie et agronomie » pour plus de cohérence dans le déroulé pédagogique. La présentation des briques de bases de RESYTAL (outil métier de la DGAL) et de ses différentes utilisations (+0,5j), initialement destinée aux stagiaires de profil SRAL, a été ouverte à tous les profils métier. La formation « les suites aux inspections en sécurité sanitaire des aliments » a été proposée, en complément, aux stagiaires de profil SRAL.

Au final, les deux principaux modules métier « protection des végétaux » ou « gestion des aides » ont parfois été jugés trop succincts par les stagiaires affectés sur ces thématiques, ou trop lourds pour les stagiaires n'ayant pas de besoins immédiats sur cette thématique, pour leur premier poste. Il est rappelé que la réforme vise à apporter une base commune à tous les techniciens; la partie en tutorat, réalisée en deuxième partie de formation, dans la structure de pré-affectation, permettant d'acquérir les compétences précises de la fiche de poste.

En transversal, pour les T2 uniquement, la formation sur QGIS pendant 1 semaine ou la semaine sur les outils bureautiques classiques (LibreOffice), permettant notamment le traitement des données ont été maintenues. Des TD de rédaction administrative, avec la correction des exercices en collectif, ont été rajoutés.

➤ **Points spécifiques 1^{er} grade « Préparation à la prise de poste »**

Avec 5 stagiaires affectés sur des postes en SRAL (4 TEA) ou « SIVEP hors Brexit » (1 en TEA et 1 en VA sur poste mixte SPA/export/import), le parcours renforcé mis en place l'année dernière pour préparer les stagiaires à leur prise de poste a été reconduit cette année, sur le même type d'organisation et une mutualisation renforcée entre les spécialités VA et TEA, en adaptant à la marge les thématiques traitées, au regard des profils des stagiaires.

Les stagiaires TEA ont suivi le module de « procédures juridiques administrative et pénales » avec les VA (orienté BOP 206) et inversement, les stagiaires VA ont suivi, tout ou partie, du module « protection et santé des végétaux » des TEA (tronc commun ou interventions spécifiques à la préparation à la prise de poste) ; certaines fiches de poste étant sensiblement identiques entre les 2 spécialités, pour les affectations en SIVEP.

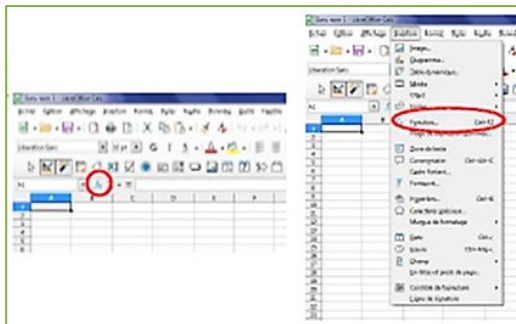
Compte-tenu des profils et expériences variés des stagiaires concernés, et de leur faible nombre, la préparation à la prise de poste a été organisée, cette année, sous forme d'échanges de pratiques, en structure, avant de rejoindre ensuite leur structure d'affectation. Les stagiaires affectés sur le « contrôle des intrants » ont été reçus une semaine au SRAL Auvergne Rhône Alpes, en tutorat avec un technicien qu'ils ont suivi dans son travail au quotidien, de la préparation du contrôle à sa finalisation, avec l'instruction et la saisie des suites de l'inspection sous RESYTAL. Les deux stagiaires affectés sur un poste d'inspection en frontières ont été initiés à ce type de contrôle, au sein du poste de contrôle frontalier de Roissy (lieu d'affectation d'une des 2 stagiaires), permettant de mutualiser leur tutorat.

De même, le seul stagiaire affecté auprès de FranceAGRIMER de la région PACA, a pu également bénéficier d'un échange de pratiques, auprès de l'antenne de la DRAAF Auvergne Rhône Alpes.

Pour les stagiaires affectés à l'ASP, la semaine de préparation à la prise de poste s'est déroulée comme habituellement, à Montreuil, dans les locaux du siège de l'ASP, pour aborder, dans le détail, « les contrôles mis en œuvre par l'ASP et les outils spécifiques ». Cette semaine a également été proposée aux stagiaires T2 pré-affectés à l'ASP dans le courant du 2^{ème} trimestre. Le retour positif des stagiaires

amènera à reconduire l'expérience. Par contre, cette semaine aura désormais lieu à Limoges, compte tenu de la logistique à gérer.

Pour les stagiaires T1 affectés en DDT / SEA, un approfondissement en bureautique (CALC, WRITER) a été proposé ; la maîtrise des outils bureautique en SEA et à l'ASP constituant un enjeu important pour assurer la précision et la rapidité du traitement des informations réalisées par les agents. L'objectif de cette formation était d'approfondir le volet « exploitation et analyse des données » extraites des applications métiers (ISIS, OSIRIS, BDNI , fichier MSA, etc.), à partir des outils bureautiques classiques. Elle a fait l'unanimité et sera reconduite l'an prochain, en l'étendant également aux stagiaires affectés à l'ASP et auprès de France AGRIMER.



➤ Points spécifiques approfondissement 2^{ème} grade

Les temps de travaux en autonomie par groupe ou en individuel, pour les T2 ont été maintenus comme l'année précédente dans **différents modules (communication orale, agriculture durable, étude d'une filière, macroéconomie...)** puisqu'un rendu de meilleure qualité avait été observé



Une trêve de la situation sanitaire a permis d'organiser toutes les visites habituellement réalisées en présentiel (comme les visites "phytotechnie", "un contrôle fictif des animaux" sur une exploitation agricole, "microéconomie" ; le suivi d'une audience au tribunal administratif de Lyon ; l'étude d'une filière agricole ou la semaine "gestion des territoires ruraux" organisée par Montpellier SupAgro à FLORAC), en commun, cette année avec les FTR.

Pour illustration, visite de l'élevage à la meule de Comté, lors de la visite des différents acteurs de la « Filière Comté »



Compte-tenu du faible nombre de stagiaires T2, les formations initiales ont été ouvertes à des agents déjà en poste et souhaitant une formation continue. Cela a permis de dynamiser le groupe et de partager des échanges de pratiques riches en expérience : 4 formations initiales ont été suivies par 9 agents FORMCO (SIG et QGIS, pastoralisme, Natura 2000 et communication orale).

9 stagiaires T2EXT1 ont également pu participer à certains modules : SIG et QGIS, pastoralisme, module « Eau » et la bio-économie / économie circulaire.

➤ Bilan consolidé

Au final, malgré les difficultés rencontrées précitées, la formation a été ressentie comme diversifiée et complète de la part de la hiérarchie et par la majorité des stagiaires. La formation initiale des stagiaires ainsi que leurs expériences précédentes en service sont aussi un enrichissement non négligeable pour les échanges dans le groupe. Globalement, la qualité des intervenants est reconnue par les stagiaires. **Les sorties terrain et les TD sont toujours appréciés, avec en particulier, des demandes de plus de manipulation individuelle de certains outils informatiques métier (ISIS, RESYTAL...).**

La semaine de préparation à la prise de poste sur un approfondissement en bureautique est plébiscitée par tous les stagiaires. Les outils utilisés étant différents selon les structures, 2 séquences seront proposées pour la prochaine promotion : Calc / writer pour les stagiaires affectés en DDT / SEA et EXCEL / WORD pour les stagiaires ASP et FranceAGRIMER.

Des exercices de rédaction administrative et de rédaction de courriels avaient été demandés par les T1. Un accès au module Courriel de VOLTAIRE sera proposé aux stagiaires T1 des 3 spécialités en 2022-23.

En parallèle, le dispositif de formation des stagiaires à l'Infoma donne globalement satisfaction aux structures (note moyenne de 7.7/10) autant dans l'organisation (combinaison présentiel / formation à distance / tutorat) que dans les connaissances et compétences acquises. Certains coordinateurs hiérarchiques souhaiteraient cependant plus de rédaction (notes, courriers, rapports ou mails), rejoignant en ce sens la demande de certains stagiaires T1 et plus d'apports sur les suites administratives et pénales (SRAL / SIVEP) ; même s'il est prévu que ce dernier point soit consolidé, dans le cadre du tutorat réalisé sur leur poste, par la mise en place de parcours qualifiants, pour les stagiaires concernés ainsi que par l'inscription à 2 e-formations sur Mentor.

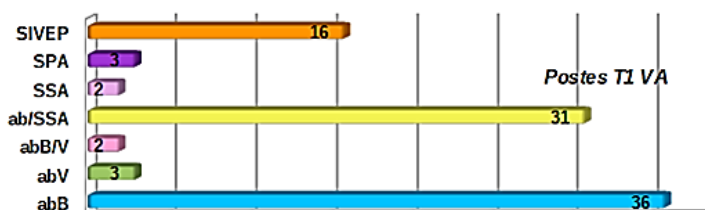
Les tuteurs des T1 TEA ont reçu à 94% toutes les informations nécessaires à l'encadrement des stagiaires. La réunion d'informations en visio proposée en mars 2022 est à reconduire pour la nouvelle promotion, à positionner avant l'arrivée des stagiaires en structure.

2.2. Spécialité « Vétérinaire et alimentaire »

➤ Organisation générale du parcours et des formations en présentiel

L'effectif des T1, avec 93 stagiaires à former, est en légère baisse par rapport à 2020 (110 T1 formés) (dont un report congé maternité de la promotion 2020-21 sur 2021-22, un parcours décalé recruté par voie MDPH et un stagiaire de la promo 2021-22, absent lors de la 2ème session pour congé maladie, en report de cursus en 2022-23).

92 stagiaires T1 ont donc suivi leur 4 mois de formation en 2021/22, dont 38 sur la session 1 et 54 sur la session 2 (dont 16 SIVEP issus des postes de contrôle frontalier (PCF) concernés par le Brexit).



Après les 12 mois de formation :

- 84 stagiaires ont été titularisés
- 3 stagiaires sont en prolongation de stage de 6, 9 et 12 mois, dont 1 avec changement de structure
- 6 stagiaires sont en parcours décalé : 2 congés maternité, 4 congés maladie dont 1 accident de travail

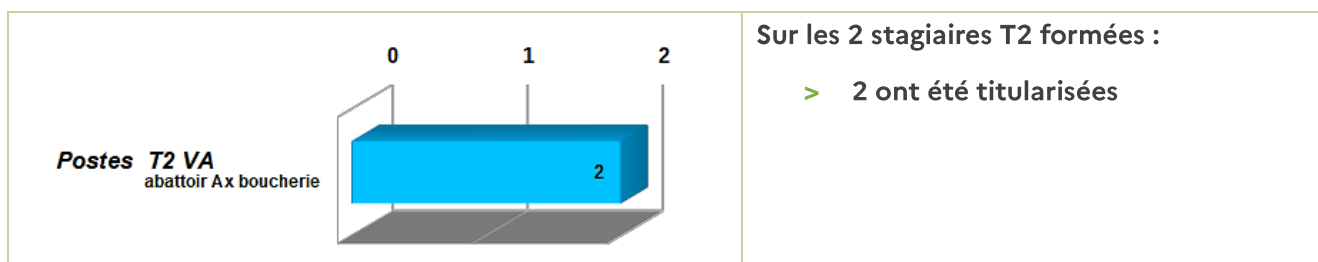
À NOTER :

5 stagiaires en parcours décalé de la promotion 2020-21 également titularisés (1 suite à un congé maladie et 4 suites à des prolongations de stage)

À NOTER ÉGALEMENT :

L'accompagnement rapproché d'un stagiaire sourd et muet, en session 2, avec mise en place de plusieurs outils combinés (logiciel de télé-transcription écrite et traducteurs en langue des signes)

La promotion des stagiaires techniciens du deuxième grade T2 de la promotion 2021-2022 comptait 5 T2 formés sur 8 mois (dont 3 auditeurs libres de Polynésie française) et 14 T2exT1 ;



La formation sur le site de l'Infoma des T1 (4 mois) et T2 (8 mois) est construite autour des 4 grandes thématiques suivantes :

- > « Environnement institutionnel du TSMA » et « compétences transversales métier » (thématiques communes avec les spécialités TEA et FTR)
- > Santé et Protection animales
- > Abattoir (boucherie et volailles)
- > Sécurité sanitaire des aliments

Les tableaux suivants détaillent les ventilations des thématiques en fonction des 2 grades concernés.

Formation commune aux 3 spécialités :

Modules de formation	Durée (en jours) (*)	
	T1	T2
ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DU TSMA ET TRANSVERSAL MÉTIER		
Accueil et présentation de l'environnement institutionnel du TSMA	4	4
Bases de rédaction administrative	-	3
Communication orale	3	6,5
Droit général (constitutionnel, communautaire, administratif, pénal)	0,5	5,5
Santé et sécurité au travail	1,5	3,5
TOTAL FORMATION COMMUNE	8,5	22,5

Formation spécialités « vétérinaire et alimentaire » en centre :

Modules de formation	Durée (en jours) (*)	
	T1	T2
SANTE ET PROTECTION ANIMALES		
Bases de zootechnie	5,5	5,5
Bases de pathologie/Epidémiologie animale/Gestion des principales	12	18,5
Protection animale animaux de rente	2	4
Protection animale animaux de compagnie	0	2
Contrôle officiel en élevage	0	2
INSPECTION EN ABATTOIR DE BOUCHERIE/VOLAILLES		
Technologie et réglementation de l'abattage	4	6
Inspection produit en abattoir de boucherie	20,5	21
Inspection établissement en abattoir de boucherie	3	6,5
Inspection sanitaire en abattoir de volailles et lagomorphes	5,5	6
METHODO D INSPECTION ET BASES REGLEMENTAIRE APPLIQUEE A LA SSA		
Bases SSA	4	4
Méthodologie de l'inspection	4,5	5
SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS		
Technologies agro-alimentaires, réglementation et inspection	0	21,5
Distribution	0	4
Gestion des alertes et TIAC	0	3,5
AUTRES		
Procédures juridiques	5	5
Systèmes d'information	0,5	4,5
Législation ICPE/Contrôles des échanges internationaux/Autres	0	3,5
PREPARATION A L'ADAPTATION AU POSTE		
Préparation à la prise de poste	5	3
TOTAL FORMATION SPECIALISEE	71,5	125,5
(*) Evaluations comprises TOTAL GENERAL	80	148

La formation a été conduite avec quelques ajustements à la marge, à l'exception des modifications apportées pour consolider le parcours type destiné aux stagiaires affectés en « poste de contrôle frontalier » et la préparation à la prise de poste, déjà décrits dans la 1ère partie FORMIN : ajout dans le module abattoir, d'une intervention d'un directeur d'abattoir, sur 1/2j, création de « files virtuelles » basée sur un assortiments de photos de lésions d'animaux de boucherie, destinée à faciliter les révisions des stagiaires et les échanges de pratiques avec leurs tuteurs, une fois repartis sur poste, et organisation de séance d'harmonisation des pratiques, entre les formateurs intervenant sur les travaux pratiques d'inspection des produits.

La priorité a essentiellement été donnée, cette année encore, à la gestion de la situation sanitaire COVID, mais sans modification volumétrique des thématiques de la formation et de leur durée.

► Bilan consolidé

- **Points spécifiques 1^{er} grade**

D'après les retours des stagiaires, la formation correspond globalement bien à leurs attentes en termes de contenu, d'organisation et d'utilisation. Elle est enrichissante et permet d'élargir leurs horizons, effectuer des tâches ou missions jamais réalisées auparavant, progresser dans leur carrière, mieux comprendre leur travail, et le rendre plus intéressant.

Le contenu de la formation étant dense, celle-ci est jugée trop courte par certains. Certains cours, comme ceux dans le module abattoir sur l'anatomo-pathologie spécifique, sont parfois jugés trop complexes. Il est demandé globalement que les supports de cours soient plus synthétiques, plus courts et qu'ils se limitent et/ou disposent d'un résumé des notions fondamentales, à retenir.

Concernant les profils « SIVEP-Brexit » : le module abattoir-animaux de boucherie, au final, été très apprécié, en particulier la description des processus d'abattage et la diagnose d'espèce. Ils ont également bénéficié de travaux pratiques sur les TP abattoir –volailles, suite à leurs demandes, afin d'être capable de faire la diagnose d'espèce, des carcasses qu'ils voient passer en PCF, et de déterminer si elles sont saines ou porteuses de lésions. Ces stagiaires ont également fait des **visites d'abattoir et d'industrie agro-alimentaire, très appréciées pour l'éclairage qu'elles ont apporté** au regard des connaissances théoriques acquises pendant la formation.

Ils apprécient également d'avoir comme intervenants, des agents eux-mêmes en poste en SIVEP, ce qui leur permet de disposer d'une formation adaptée à leurs postes, et de faire des échanges de pratiques très enrichissants. En particulier, les interventions relatives à la police administrative, à la posture de l'inspecteur SIVEP, et aux prélèvements ont fait l'objet d'une révision avec de nouveaux intervenants en SIVEP (Roissy, Dunkerque et Calais), et une nouvelle évaluation portant sur un cas pratique de police administrative (notification de consigne) a été créée, avec l'aide du SIVEP-Dunkerque.

Pour cette promotion, la désignation des tuteurs-SIVEP a été bien moins difficile que pour la précédente. Avec un an de recul, les tuteurs en poste ont acquis de l'expérience et ils ont mieux été accompagnés par l'Infoma, avec un nouveau processus d'accompagnement des tuteurs, encore en cours de consolidation (mise en place notamment de réunions tuteurs, voir paragraphe « tuteurs »).

Les stagiaires une fois titularisés, après 6 mois en poste considèrent que les cours de communication doivent être renforcés : travail en équipe, capacités d'adaptation, communication avec les professionnels, capacité à gérer une situation de conflit. La plateforme Moodle est considérée comme un espace de travail peu ergonomique (présentation par arborescence jugée trop « lourde »).

Les stagiaires une fois titularisés, et revenus sur le terrain, assimilent et comprennent mieux les éléments appris au fur et à mesure des situations pratiques vécues. La formation jugée dense pendant les 4 mois de présentiel, prend tout son sens une fois les agents sur leur poste.

Des exercices de rédactions de documents écrits (courrier, mails, suites administratives, etc.) des cours sur l'utilisation de logiciels de bureautique seraient très appréciés, notamment par les structures.

Le tutorat est très apprécié de la part des stagiaires : il a été systématiquement réalisé sur le même département et majoritairement sur le même site. Il permet de confronter ses pratiques à celles des collègues, et d'effectuer des tâches ou missions jamais réalisées auparavant. L'Infoma a mis en place pour cette promotion (toutes spécialités confondues) un processus d'accompagnement renforcé des

tuteurs, qui s'est concrétisé pour cette promotion, par l'organisation de 2 réunions, au choix, pour les coordinateurs hiérarchiques et les tuteurs (les 21/04 et 03/05/2022 en VA)

Les tuteurs de la promotion N+1 considèrent que les effectifs sous tension en abattoir ne leur permettent pas de mettre en œuvre le tutorat correctement (manque de temps, tutorat à intégrer à la fiche de poste des tuteurs). Les tuteurs regrettent de ne pas avoir un entretien direct avec le CSP par téléphone en début de tutorat. Les tuteurs sont globalement partants pour renouveler l'expérience du tutorat avec de futurs stagiaires, sous réserve de disposer de temps pour le faire.

A noter la différence soulignée, cette année, relative aux conditions de réalisation du tutorat des stagiaires entre la session 1 et 2 : la partie 2 du tutorat des sessions 2, qui quittent l'Infoma mi-juin, est difficile à mettre en œuvre car elle couvre la période d'été, donc des congés des agents, avec des tuteurs moins présents. Les stagiaires des sessions 1 qui quittent l'Infoma début février, après les apports théoriques, bénéficient de tuteurs davantage disponibles.

Les employeurs, quant à eux, souhaiteraient que la formation sur l'utilisation du référentiel métier ainsi que les suites de l'inspection soient davantage mis en œuvre, avec notamment les suites administratives et pénales, qui font l'objet de 2 fois 2 jours de formations théoriques, et la rédaction de rapports d'inspection. Ils jugent également la formation trop courte. Ils aimeraient que les agents aient plus de pratiques sur RESYTAL et une meilleure connaissance de l'inspection établissement, en sortant de l'Infoma.

- **Points spécifiques 2^{ème} grade**

Les stagiaires apprécient beaucoup les situations de mises en pratique comme le stage découverte, l'approche et la contention des animaux en lycées agricoles, la préparation à la prise de poste avec des visites d'abattoirs et d'entreprises agro-alimentaires. Les échanges de pratique entre stagiaires sont également considérés comme très enrichissants et ils doivent être multipliés.

Les stagiaires une fois titularisés, après 6 mois en poste, expriment le besoin de disposer :

- > De travaux dirigés sur la mise en œuvre des PSPC, partie pratique et documentaire.
- > De travaux pratiques sur la manipulation des couteaux pour la partie abattoir : préparation à la tenue, la manipulation et l'entretien des couteaux (intervention actuellement non renouvelée suite à difficultés pour trouver des modalités de remplacement).

Ils jugent également le travail avec les FOAD peu efficace ; certaines sont vieillissantes et elles sont difficiles à suivre, du fait de l'absence totale d'interactivité intervenant-stagiaires. Le forum sur la plateforme Moodle est considéré comme peu utile, l'essentiel de la communication se faisant via la messagerie.

Les employeurs sont satisfaits de la formation à l'Infoma, ils soulignent :

- > La bonne connaissance de l'environnement institutionnel, avec de bonnes capacités d'adaptation, à rendre compte, et à se positionner en tant que représentant de l'Eta
- > Le bon usage de SIGAL/RESYTAL/SI2A
- > Les bonnes connaissances scientifiques, techniques et réglementaires nécessaires à l'inspection des différents domaines (abattoir, SSA, productions agricoles, maladies animales), même si certains d'entre eux proposent que le module « inspection établissement » soit plus approfondi (rapport, décision et suite à donner).

Ils souhaiteraient de meilleures connaissances des logiciels bureautiques, en particulier excel ou calc.

2.3. Spécialité « Forêts et Territoires Ruraux »

➤ Organisation générale du parcours et des formations en présentiel :

Vu les faibles effectifs recrutés en FTR, la mutualisation a été quasi totale entre les 2 grades de la spécialité FTR. Le référentiel commun initialement créé lors de la réforme repose sur un parcours de formation des T1 (4 mois) axé sur les fondamentaux techniques forestiers.

La seule partie de la formation des T1 qui échappe à cette règle est la partie mutualisée avec les autres spécialités (regroupement à Corbas classique, basé sur 2,5 jours).

A noter que le parcours T1 n'a pas été mis en œuvre pour 2021-2022, car ce recrutement n'a pas été organisé par le Ministère, suite à l'arrêt de ce mode de recrutement par l'IGN, alors que le parcours initial avait été conçu spécifiquement pour un recrutement IGN.

Le tableau suivant détaille les ventilations des thématiques en fonction des 2 grades concernés.

	Durée T1 (en jours)	Durée T2 (en jours)
Formation commune aux 3 spécialités	9	20,5
Présentation de l'environnement institutionnel du TSMA Droit général (constitutionnel, communautaire, administratif, pénal) Santé et sécurité au travail : maladies et risques professionnels en forêt Bases de rédaction administrative Communication orale et management Informatique (réseau informatique du MAA, suite bureautique Open Office)		
Composante FORET	47,5	49,5
Bases en sylvicultures des feuillus et résineux ; Pédologie forestière et introduction à la géologie ; Botanique forestière ; Mycologie forestière ; Autécologie des essences forestières ; Forêt et changement climatique ; Dendrométrie ; Sylviculture ; Prise en compte de la biodiversité dans la gestion durable des forêts ; Aménagement forestier et documents de gestion durable ; Matériel de chantier forestier ; Économie forestière et filière bois ; Estimation quantitative et qualitative des peuplements		
Composante FORET (thématiques spécifiques T2)		24,0
<i>Voirie forestière ; Reboisement et agroforesterie ; Matériel forestier de reproduction : Santé des forêts ; Métiers de l'inventaire forestier national : photo-interprète, opérateur forestier et utilisateur du GPS en forêt ; Mobilisation du bois ; Bois – Énergie ; Acculturation services employeurs en fin de cursus.</i>		
Composante EAU	1,50	8,50
Protection des ressources en eau – Captages prioritaires <i>Hydrologie ; Hydrobiologie – Écosystème rivière ; Prise en compte et gestion des zones humides ; Aménagement de rivières</i>		
Composante TERRITOIRE	4,50	22,00
QGIS-SIG ; Cynégétique – Équilibre agro-sylvo-cynégétique <i>Planification des territoires ; Diagnostic des territoires ; Découverte des territoires ; Développement durable ; Trame verte et bleue ; Natura 2000 ; Lecture du paysage.</i>		
Composante DROIT SPÉCIALISÉ	11,50	17,50

Droit forestier ; Droit de la chasse ; Droit de l'environnement : législation en matière de protection des espaces et des milieux naturels		
<i>Droit de la pêche ; Droit civil ; Contentieux administratif</i>		
Composante DIVERS	6,00	11,00
Accueil INFOMA		
Bilans – Informations diverses – Semaine d'acculturation T2 (5j)		
Rencontres et séminaires techniques (conférences)		
Évaluations certificatives		
Total général	80	153

Malgré le faible effectif de la promotion, les 2 stagiaires T2 non titulaires du 1er grade, ont suivi leur cursus de formation de 8 mois, du 13 septembre 2021 au 12 mai 2022. Les 2 lauréats internes, déjà titulaires du 2ème grade (T2exT1) ont bénéficié d'un parcours de professionnalisation adapté à leur poste d'affectation.

Ces effectifs très réduits, pour la troisième année consécutive (1 T1 et 5 T2 en 2020-2021 ; 4 T1 et 6 T2 en 2019-2020) posent des problèmes pédagogiques ; en effet, la dynamique du groupe est beaucoup plus difficile à mettre en place pour les intervenants, d'autant que les 2 T2 présents, malgré toute leur bonne volonté et leur envie d'apprendre, n'ont pas suffisamment de culture forestière et de recul sur ce qui va leur être demandé en poste, pour poser toutes les questions.



La formation a pu être réalisée dans sa quasi-totalité mais a été légèrement impactée par la crise sanitaire, notamment pendant la reprise épidémique de janvier à mars 2022. Ainsi, presque tous les cours ont pu être organisés en présentiel, à quelques exceptions près, du fait de cas contact pour les intervenants ; les cours ont alors basculé en visioconférence ou ont été reportés.

Du fait de l'effectif de la promotion, la semaine d'acculturation a été remplacée par une semaine de stage de découverte dans la future affectation des stagiaires, pour une première mise en route.

Par ailleurs, le module eau n'a pas pu être réalisé dans sa totalité du fait d'impossibilité de dernière minute, de deux intervenants.

La mutualisation avec la formation des autres spécialités a également été renforcée :

- > La formation commune a été suivie en totalité à Corbas, sur les 3 premières semaines de formation ;
- > Le module de découverte des territoires a été remplacé par la semaine d'aménagement du territoire à Florac, en commun avec les TEA,
- > Le regroupement final pour les soutenances des mémoires techniques a été organisé à Corbas en commun avec les autres spécialités.

Les pré-affectations, alors que la liste des postes proposés comportait deux postes pour les FTR, ont généré des tensions dans la promotion du fait du choix de l'un des deux stagiaires FTR, mais cela n'a pas affecté le déroulement de la fin de la formation.

Comme chaque année, le centre de Nancy a également mis en œuvre un suivi personnalisé des stagiaires durant leur stage de pré-affectation. Chaque stagiaire et chaque maître de stage a été contacté par téléphone au moins deux fois sur la durée du stage de pré-affectation. Les deux stagiaires ont été accueillis et ont pu mener à bien leur mémoire technique.

Les deux stagiaires T2 ont soutenu avec succès leur mémoire technique et ont été titularisés dans leur poste.

➤ Bilan consolidé

- **Avis commun aux deux grades**

Les retours des stagiaires sur la formation après leur prise de poste sont très bons. Ils soulignent particulièrement l'importance de la formation technique et réglementaire spécifique au secteur forestier. Ils souhaitent que la formation soit encore plus ancrée dans la pratique et l'utilisation des outils des services avec des cas concrets traités en situation réelle.

- **Point spécifique 1^{er} grade**

Pas de stagiaire T1 en 2021-2022 du fait de l'absence de concours sur ce grade.

- **Points spécifiques 2^{ème} grade**

Les différents services d'affectation ont fait part de leur satisfaction à l'égard de leurs recrues, après les 6 premiers mois en poste : leurs qualités humaines, la capacité d'appropriation des missions et la bonne intégration dans les services ont, en particulier, été soulignées.

Pour autant, on note :

- > Une faiblesse dans l'animation et la prise de parole en réunions avec des partenaires divers, faiblesse confirmée par le ressenti d'un stagiaire : la formation sur la communication orale et la conduite de réunion n'a pas pu être aussi efficace avec un si faible effectif, d'autant qu'elle avait été réalisée, en partie, en visioconférence.
- > Des difficultés pour la mise en pratique de la législation et de la réglementation dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques : ces notions ont été effectivement fortement diminuées dans les contenus du fait du manque de temps à y consacrer. De plus, en 2021-2022 des problèmes de réalisation de cette thématique se sont rajoutés.



La diminution drastique des effectifs en formation à l'INFOMA, qui reposent uniquement sur les besoins du Ministère (programme 215), amène à se poser la question de la viabilité de la formation, pour un effectif en deçà des 6 agents en formation, si le Ministère n'augmente pas sa demande à court terme.

A l'inverse, cela permet de recentrer la formation sur les besoins plus particuliers des services du Ministère et d'ouvrir plus largement les modules de formation initiale, à la formation continue.